dut être d'urgence transporté à l'Hôtel-Dieu de **Valenciennes**.

M. Quéva obtint l'identité et le signalement de l'agresseur.

C'était l'Autrichien Théobaldi Six.

Avant de commencer son enquête, M. Queva eut la judicieuse idée de prévenir M. le capitaine de gendarmerie Pierron et d'alerter les brigades de gendarmerie de la région.

Aussitôt les forces de police et de gendarmerie cernèrent la forêt de **Raismes** et les bois des environs d'**Odomez**, pour traquer et découvrir le bandit, qui, à en juger par l'audace avec laquelle il avait commis l'agression, devait être prêt aux pires actes.

Une sauvage agression

Malgré ses blessures, malgré son état d'extrême faiblesse, le chauffeur Surmont avait, en phrases hachées, conté aux siens le drame terrible.

« Çà c'est passé en allant à **Saint-Amand**. Arrivé à « La Taillette », en abordant le virage, le client m'a demandé d'arrêter. Je me suis méfié. J'ai le surveillais étroitement. Il m'a dit qu'il n'avait plus besoin d'aller à **Saint-Amand**, qu'il préferait retourner à **Odomez**. J'ai fait demi-tour, ne le quittant pas des yeux. Comme l'auto, sur la route droite, repartait à bonne allure, il a sorti un revolver de sa poche. Il a tiré deux balles. J'ai senti que j'étais atteint. J'ai voulu me défendre. Je l'ai saisi à la gorge, il a alors tiré trois autres balles, coup sur coup. L'auto a fait une embardée, puis est venue s'effondrer dans le fossé. Il a essayé de prendre mon portefeuille, j'ai encore eu la force de me débattre. Il est descendu de voiture pour se sauver et je me suis traîné jusqu'à une maison voisine... »

Sur la route entre **Brulle** et **Odomez**, les passants s'arrêtent en foule devant l'auto ensanglantée.

La voiture, après avoir brisé un arbuste sur le bas-côté, était allée s'abîmer dans le fossé.

Dans la voiture, les vitres, les coussins du siège, le volant étaient maculés de sang. Du sang encore sur les poignées qu'avaient saisies et l'assassin et la victime pour sortir de l'auto.

L'auto ensanglantée

Sur un des coussins une cravate, celle du meurtrier, qu'il a enlevée et jetée parce qu'elle aussi était éclaboussée du sang de sa victime. Un peu plus loin, le chapeau de Six, sur les bords duquel les doigts du meurtrier ont laissé une empreinte rouge.

A 5 mètres de l'auto, à la porte de la maison de Mme Carpentier, une large mare de sang. C'est là que vint s'affaisser le blessé, tenant encore dans ses mains un marteau qu'il gardait près de lui dans sa voiture et avec lequel il aurait été prêt à se défendre si l'attaque n'avait pas été aussi sournoise et terrible.

On pressent à voir ce spectacle, que le drame a dû être effroyable.

La victime, tout le monde dans la région la connaît, Arthur Surmont, âgé de 38 ans, est un brave père de famille, ancien combattant très estimé.

Il a une fille de 17 ans, un garçon de 12 ans, qui auprès de la mère, à **Vieux-Condé**, se lamentent sur le sort de leur infortuné père.

A **Odomez**, on a peine à croire que Théobaldi Six, ce grand garçon de 20 ans, réservé et timide comme une fille, puisse être l'auteur d'un aussi grave attentat.

POUR UNE FEMME

Théobaldi, né le 22 février 1912 à Baden, près de Vienne (Autriche), demeurait avec sa mère et son beau-frère, M. Bigano, dans une maison du coron de l'usine de Sole Artificielle d'Odomez, où il était employé en qualité de journalier.

Il vivait effacé, mais on le remarquait pour la recherche de l'élégance qu'il mettait dans ses toilettes.

Il paraissait placide ; en réalité, sous son apparence calme, il cachait une nature violente et d'autant plus dangereuse que maîtresse d'elle-même.

A son domicile, ses parents que nous avons vus sont au désespoir. Ils ne connaissent pas encore la vérité, ils pressentent qu'un drame a dû se passer.

« Mon fils, dit Mme Bigano, avait beaucoup changé depuis huit jours. Il avait fait la connaissance d'une de nos voisines mariée et était follement épris d'elle.

» Il y a deux jours encore, je l'ai sévèrement morigéné, je l'ai même giflé. C'était la première fois que je le frappai. Il est entré dans une colère violente, puis dans un désespoir profond ».

— « Je me tuerai, disait-il, mais je tuerai mon amie avant ».

« Ce matin, il est parti à 8 heures, il nous a dit qu'il allait à la gendarmerie de Condé pour régler l'amende d'un procès qui lui a été fait, il y a quinze jours, pour défaut d'éclairage à sa bicyclette ».

— N'avait-il pas un revolver ?

— « Il avait le sien, mais cette arme ne fonctionne plus. Or, après son départ, nous nous sommes aperçus qu'il avait volé le revolver de mon mari, caché dans un coffre dont il avait fracturé la serrure. Il a aussi emporté son passe-port ».

Et soudain, inquiète, la femme demande : « Il ne lui est rien arrivé ? Il n'a rien fait de mal ? ».

D'autres que nous allaient peu après apprendre à la pauvre mère que son fils était un bandit de grand chemin.

L'ENQUÊTE

L'enquête était menée activement pour découvrir le meurtrier en fuite.

MM. Quéva, chef de la brigade de Condé ; les adjudants Lusslez et Harvay, commandant les brigades de gendarmerie d'Anzin et de Saint-Amand ; M. Lapouille, commissaire de police de Saint-Amand, conjuguèrent leurs efforts sous la direction de M. le capitaine de gendarmerie Pierron.

Les gendarmes fouillèrent la forêt de Raismes, où l'on supposait que l'assassin s'était réfugié.

Arrêté à Valenciennes dans un autobus

Un témoin, M. Docobecq, secrétaire de mairie de Brulle, vint déclarer qu'il avait vu l'Autrichien quelques instants après le crime errant à la lisière du bois. Un autre, M. Caudrelier l'avait rencontré, vers 15 h., à Odomez. Où s'était-il réfugié ? S'était-il suicidé ?

On pouvait le supposer, car, au cours d'une visite dans la chambre de Six, M. Quéva aurait trouvé une carte sur laquelle le jeune homme avait écrit sa résolution d'en finir avec la vie.

On pouvait craindre aussi qu'il n'attendît la nuit pour revenir au coron et frapper son amie comme il l'en avait menace.

On le savait surtout prêt à se défendre âprement après son attaque manquée.

Vers 17 h. 30, un planton venait annoncer à M. le capitaine Pierron que Théobald Six venait d'être arrêté à Valenciennes.

Un ancien brigadier de gendarmerie de *Thiaut*, M. César Dewasme, chef garde à la soirie d'Odomez, se rendant hier après-midi à Valenciennes, avait appris le drame et connaissait parfaitement l'agresseur, employé à son usine. A 16 h. 45, M. Dewasme montait dans l'autobus à *Fresnes*, lorsqu'il vit passer non loin de lui, dans la voiture, un jeune homme au teint olivâtre, les yeux luisant derrière de grosses lunettes d'écaille. Non sans surprise, M. Dewasme reconnaissait en son voyageur l'Autrichien Six. Théobaldi était coiffé d'une casquette grise neuve ; il n'avait plus son pardessus et portait un foulard de soie neuve, aux couleurs criardes. M. Dewasme ne souffla mot ; il agit avec prudence, courage et à-propos. Il vint se placer près de la porte et attendit.

A *Valenciennes*, Théobaldi se leva pour descendre. Au moment où, ayant passé devant M. Dewasme, il mettait le pied sur la première marche, le chef garde, d'un geste brusque, le ceintura. Six était réduit à l'impuissance, malgré les efforts qu'il tentait. A ce moment passait M. le chef de brigade Gouvoute, de Valenciennes, qui reconnaissait en M. Dewasme un ouvrier collègue ; il lui prêta main forte et le désarma.

Les aveux du coupable

Dès lors, l'Autrichien se laissa docilement conduire à la gendarmerie de Valenciennes où, avec cynisme, il passa des aveux.

« J'avais besoin d'argent, commença-t-il, ce matin, avant de partir, j'ai volé 1.500 francs à mes parents ; il me fallait une auto pour aller à Paris avec ma maîtresse. J'ai pensé faire le coup à Dugimont, que je connaissais, mais le hasard a mis un autre chauffeur sous ma main. J'avais volé le revolver de mon père. Nous sommes allés à *Lille*, revenus à *Douai*, puis à *Vieux-Condé*, quand j'ai trouvé l'occasion de tirer. A midi, alors que nous étions à *Vieux-Condé*, je suis allé porter à réparer chez l'armurier mon revolver qui était enrayé et je gardai celui de mon père ; en route, je voulus faire arrêter le chauffeur pour le maîtriser plus facilement voler la voiture et prendre son argent. Il ne s'est pas prêté à la manœuvre que j'exigeais. J'ai tiré pendant que l'auto roulait à bonne allure, je visai la tempe du chauffeur. Deux premiers coups ont légèrement dévié, le chauffeur s'est alors défendu, il a voulu m'étrangler, j'ai vidé tous les barillets.

— Et après ?...

— Après, j'ai eu peur d'être découvert, je me suis sauvé dans le bois sans me retourner. Là, j'ai enlevé mon pardessus, qui était taché de sang, puis je suis revenu à *Odomez*, où j'ai acheté un foulard et une casquette au magasin « Aux Lilas ». Je suis ensuite parti à *Condé*, où j'ai pris l'autobus pour *Valenciennes*.

— Que voulais-tu faire à Valenciennes ?

— Prendre le train pour Paris.

— Pourquoi faire ?

Le meurtrier haussa les épaules sans répondre. Et, lui demanda-t-on, à quoi cela devait-il te servir ? Ce disant, les gendarmes montraient au prisonnier le singulier attirail que l'on avait trouvé sur lui : un revolver de 6 m/m 35 chargé de sept balles, six dans le chargeur, une prête à être tirée, une trentaine de balles, puis un « loup » noir.

— Tu voulais te masquer et faire le bandit ?

— Je voulais d'abord voler l'auto du chauffeur pour emmener ma maîtresse ; il fallait qu'elle prenne la fuite pour que nous vivions ensemble, car elle est mariée. Après, j'aurais vu...

— Qu'aurais-tu fait ? D'autres coups semblables ?...

Théobaldi Six ne répondit pas. Son silence était un acquiescement.

Une autre question : Avec ton revolver chargé tu étais prêt à te défendre, si tu avais vu les policiers devant toi ?

On n'obtient pas plus de réponse. Il y avait de terrifiants projets dans cette imagination de gamin, héros d'une amourette qui crut que subitement il devait jouer les sinistres rôles qui pour lui paraissaient les grands rôles.

On lui parla de la douleur déchirante de ses parents. On lui parla également de la victime, un père de famille qui sera peut être ravi à l'affection des siens, parce que lui, ce gamin de 20 ans, avait une maîtresse à qui il voulait offrir argent et auto.

Pas un muscle de son visage ne très saillit ; de même lorsqu'on lui demanda s'il regrettait son acte, il ne broncha pas. Il regardait les mains énormes, griffées dans la lutte encore tachées du sang d'un homme, des mains de bandit qui heureusement ne tueront plus. Théobaldi Six a été dans la soirée déféré au Parquet de Valenciennes, qui l'a fait écrouer.

État très grave de la victime

Nous avons pris, hier soir, des nouvelles de la victime. L'état de M. Arthur Surmont est toujours très grave. Le malheureux a reçu dans la tête une balle, une autre balle à l'épaule gauche, une troisième dans l'intestin.

L'attentat si terrible dont a été victime le chauffeur, véritable acte de bandit de grand chemin, a vivement ému la population dans la région. — **L. B.**

UN DEMI-MILLION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLINIQUE A ARMENTIÈRES

Nous apprenons que la ville d'Armentières va bénéficier d'une très belle libéralité. Une personnalité armentiéroise a projeté en effet de faire un don évalué à un demi-million. Cette somme serait employée à la construction d'une clinique où tous les plus ou moins indigents pourraient subir gratuitement toutes opérations.

Une mise au point pour l'exécution du projet est nécessaire mais d'après les renseignements que nous avons pu obtenir les formalités à remplir ne seraient pas bien longues, et certains estiment que les travaux de construction de l'immeuble pourraient commencer cette année.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 8 mai 1932
Soleil : lever, 4 h. 21 ; coucher, 19 h. 13. Lune : lever, 5 h. 14 ; coucher, 22 h. 44. Aujourd'hui : Saint-Désiré ; Demain : Saint-Grégoire.

MÉTÉOROLOGIE. — Observations faites à la station de Lille, le 7 mai, à 18 h. : Baromètre : 753 mm. 4 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 0 mm. 4 ; Thermomètre : Fronde : 9,5 ; minima : 9,0 ; maxima : 12,2 ; Etat hygrométrique : 77 ; hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : gouttes. Direction du vent : Ouest ; Force : faible ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : couvert ; Temps probable pour dimanche : Doux, quelques pluies.

DISTINCTION. — Nous apprenons la récente promotion de M. Emile **Gavelle**, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille, au grade de **Commandeur de l'Ordre Royal de la Couronne de Roumanie.**

Ancien diplômé de l'Ecole du Louvre, M. Gavelle a eu sa thèse « L'Ecole de peinture de Leyde au XVIe siècle » couronnée par l'Institut.

Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts depuis 1905, M. Gavelle est chevalier de la Légion d'Honneur (1926) ; officier de l'Instruction publique ; médaillé des services municipaux ; chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau (Hollande).

NOMINATION. — M. Michel **MISSOFFE**, avocat à la Cour de Paris, vient d'être nommé Ministre plénipotentiaire au Luxembourg. M. Missoffe qui est né en 1[illegible], descend d'une des plus anciennes familles du Hainaut, fixée depuis le moyen âge à **Avesnes-sur-Helpe.**

Récemment, il publiait deux ouvrages remarquables sur notre Histoire régionale « Les Bevière d'Avesnes », histoire d'une famille de robe dans le Nord de la France (les Bévière sont les ascendants maternels de M. Michel Missoffe) ; et « Le Conventionnel Gossuin », histoire de son aïeul maternel qui fut maire d'**Avesnes**, et sept fois député du Nord de 1790 à 1815.

Le 22 mai courant dans une fête du Souvenir, la ville d'**Avesnes** doit rendre un pieux hommage au patriotisme farouche du conventionnel Gossuin.

Revenu de la grande guerre, trois fois blessé, sept fois cité, officier de la Légion d'Honneur à titre militaire, M. Missoffe fut élu conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine en 1919 et cette même année, élu secrétaire et trois ans plus tard vice-président du Conseil Municipal de Paris, puis en 1924, député de Paris. Disons en terminant que les deux arrière-grands-pères maternels de M. Missoffe étaient conseillers généraux du Nord et des Ardennes.

QUATRE CONSCRITS DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Pour avoir volé une auto et tué un piéton, ils ont été condamnés à des peines de 6 et 3 mois de prison

Le 27 mars dernier, quatre conscrits : Jules Mestdagh, 19 ans, mécanicien, rue Léon-Gambetta, 329, à Lille ; Arnold Gaston, 19 ans, noyauteur, rue de la Justice, à Lille ; Perrin Ernest, 18 ans, tourneur, 1, rue Pierre-Curie, à Lille, et Robert Maurice, 19 ans, électricien, 16, boulevard de Belfort, à Lille, avaient passé joyeusement la soirée.

Vers 23 h. 30, ils s'emparèrent d'une auto et parcoururent les rues du centre de Lille. Au boulevard de la Liberté, ils blessèrent mortellement un piéton et, par ailleurs, renversèrent M. H. Vanhelst, qui pilotait un vélo-moteur.

L'affaire était passée samedi dernier devant le tribunal. Me Theilier avait demandé, au nom de la veuve de M. Depoortère, 200.000 fr. de dommages-intérêts et 20.000 fr. pour la jeune fille. Marcelle Depoortère, et au nom de la seconde victime, M. Vanhelst, 5.000 fr. de dommages-intérêts.

Le tribunal a rendu son jugement hier. **Il a condamné Mestdagh à six mois de prison et les trois autres à trois mois, avec sursis.**

Pour les parties civiles, le tribunal a alloué à M. Vanhelst, qui conduisait le vélo-moteur, 4.000 fr. de dommages-intérêts ; quant à la veuve et à la fille du malheureux piéton, M. Depoortère le tribunal a désigné en qualité d'expert M. Singer, à l'effet de déterminer la part que prenait M. Depoortère dans l'exploitation d'un fonds de commerce de bonneterie que sa femme tenait à Lille.

UNE FEMME SE JETA SOUS UN TRAIN A WASQUEHAL

Samedi matin, à proximité de la gare de **Croix-Wasquehal**, une femme a tenté de se suicider en se jetant sous le train n° 2473 venant de Lille et se dirigeant vers Roubaix.

Il était exactement 8 h. 02 lorsque le mécanicien du train passant au kilomètre 8.012 se rendit compte de l'accident et stoppa presque sur place.

En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, la victime fut relevée et placée dans le train, qui reprit sa route normale vers Roubaix.

La malheureuse, qui avait la jambe droite sectionnée, fut transportée d'urgence à l'Hôpital de la Fraternité, après avoir reçu les soins d'un docteur.

Ajoutons que la victime, Mme Lepers-Bulteau, domiciliée 36, rue de Mulhouse, à Croix, était malade depuis quelque temps. Toutefois, on ne connaît pas encore les motifs qui l'ont poussée à tenter de se suicider. Les enquêteurs sont très réservés sur ce point, étant donné que quand le personnel de la gare de Croix fut alerté, le train s'était déjà remis en marche et nul ne se serait douté du drame qui venait de se dérouler, si le chef de gare n'en avait averti le commissariat de police de Wasquehal.

M. Albert Ménard, commissaire de police, a ouvert une enquête.

LE GRAND MARCHÉ AUX FLEURS DE ROUBAIX

L'art habile des horticulteurs a transformé notre Grand'Place, en un vaste parterre fleuri.

Une nuit a suffi à ces magiciens, pour donner l'illusion qu'un square a été établi entre l'Hôtel de Ville et la vieille église, square paré des fleurs les plus belles et des plantes les plus rares.

Samedi, dès l'aube, le coup d'œil était magnifique, et à mesure que le soleil étendait ses rayons encore pâles, vue devenait plus prenante.

Le public, qui fut plus dense à la fin de la matinée, admirait sans cesse, les magnifiques perspectives, où le vert dominait et s'alliait aux plus chatoyantes couleurs.

Les amateurs de fleurs sont nombreux, les gens les moins sensibles aux beautés de l'art, savent apprécier les charmes des fleurs.

Et, quand ces fleurs sont printanières, quand ces fleurs sont le muguet, la Belle de Mai, les Hortensias, les Azalées, les Bégonias, les Calcéolaires, les Pâquerettes, les Spirées, les Cinéraires, les Tulipes, les Pensées, les Giroflées, les Myosotis, les Primevères, les Camélias, les Rhododendrons, les Roses, les Narcisses, les Œillets, on sent renaître la nature, et contre nous-mêmes, la joie s'empare de notre cœur.

Nul n'est insensible à ce charme du printemps qui rend la jeunesse et fait respirer le bonheur de vivre, quand l'astre du jour prodigue à chacun sa part de rayons. — **J. D.**

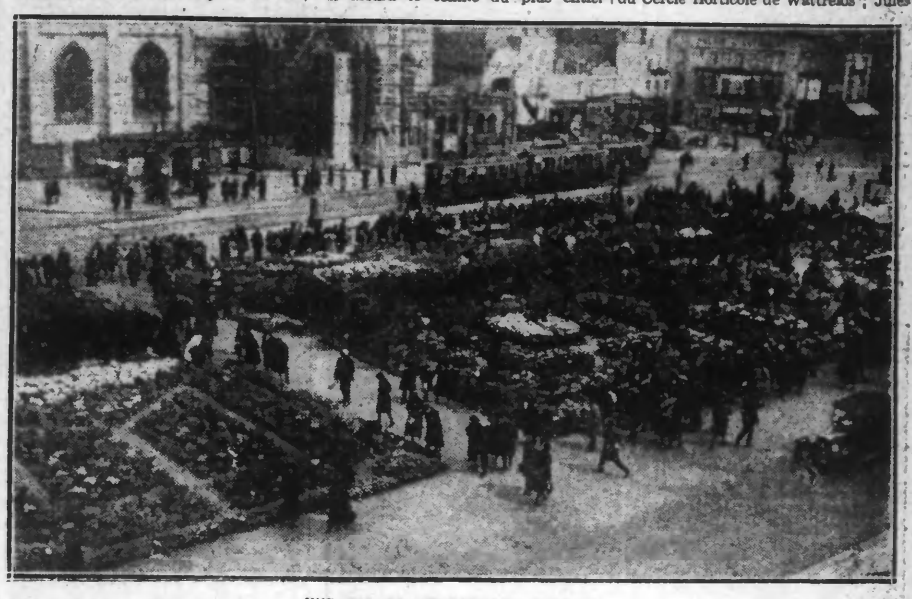

UNE VUE DE L'EXPOSITION FLORALE

L'INAUGURATION OFFICIELLE

Après la visite officielle du jury dans les différents stands de l'exposition, la cérémonie officielle de l'inauguration du grand marché aux fleurs eut lieu, vers midi, dans la salle des fêtes de la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

M. Jean Lebas, maire de Roubaix, présidait cette manifestation à laquelle, nous avons remarqué la présence de MM. Kléber Sory et Verbeught, adjoints au maire ; Vezin, directeur des services agricoles du département ; Paul Michaux président des « Amis de Roubaix » ; Delcourt, président du Cercle Horticole ; Fernand Lambin, président d'honneur ; Albert Sonneville, vice-président d'honneur ; Wargnier et Bernard, vice-présidents ; Joly, de la société d'Horticulture de Tourcoing ; Vandenbosch, de Wattrelos ; Motte, directeur de la Renaissance agricole.

M. Georges Delcourt, présenta l'exposition au premier magistrat de la ville qu'il remercia de la sollicitude qu'il n'a cessé de témoigner pour le Cercle Horticole.

M. Jean Lebas, faisant allusion au deuil qui accable la France, dit combien le crime du Russe Gorguloff, compréhensible dans un pays de dictature, est ignoble et inadmissible dans une démocratie comme la nôtre.

M. Lebas présenta ensuite ses félicitations aux exposants du Cercle Horticole, pour le magnifique effort qu'ils avaient réalisé, et que « j'ai admiré, dit-il, du balcon de l'Hôtel de Ville ».

Il assura le comité du plus entier concours de l'administration municipale, pour toutes les manifestations du Cercle Horticole.

LE DÉJEUNER

A 14 h., un déjeuner d'une quarantaine de couverts fut servi au café des Orphéonistes et présidé par M. Delcourt.

A l'heure des toasts, plusieurs discours furent prononcés.

M. Delcourt, exprima sa gratitude envers tous ceux qui ont apporté leur part à la mise sur pied de la belle exposition florale.

Il remercia tous ses invités, pour chacun desquels il eut un mot aimable, et il termina en félicitant M. Liétar d'avoir permis à tous ses invités de faire une excellente chère.

M. F. Lambin dégagea tout ce que les fleurs ont de symbolique.

M. Vezin se montra enchanté de l'accueil qu'il avait reçu pour sa première visite à Roubaix et des magnifiques choses qu'il avait vues.

Il invita ses auditeurs à visiter l'école d'Horticulture de Wagnoville, où il leur réservera toujours le meilleur accueil.

M. Michaux, président des « Amis de Roubaix », dit son plaisir de voir le Cercle Horticole collaborer avec son groupement dans l'organisation du concours des balcons fleuris.

MM. Vandaele et Delomborde, prirent la parole au nom de la presse et des vétérans du Cercle Horticole, puis **M. Sory** assura le groupement de l'appui constant de la municipalité.

Après quoi un diplôme d'ancienneté fut remis aux personnes dont les noms suivent, ayant 25 années de sociétariat :

MM. Darugle, constructeur, à Neuville-en-Farrain ; Plessu-Cuveller, quincaillier à Roubaix ; **Maurice Callier**, représentant à Lille ; Léopold Dievre, jardinier, à Roubaix ; Paul Delombarde, horticulteur, à Tourcoing ; Raymond D'Hielly, horticulteur, à Wasquehal ; Jules Duforest, de Wasquehal ; Mme Vve C. Hunnaise, quincaillier, à Roubaix ; MM. Ernest Henriot, jardinier à Croix ; Jacob, horticulteur, à Hem ; Lepoutre, horticulteur à Tourcoing ; Zéphirin Montaigne, jardinier, à Bondues ; A. Panchant, horticulture à Mouvaux ; Henri Tillier, maraîcher à Wasquehal ; J. Willot, de Wasquehal ; E. Warrot, jardinier, à Tourcoing.

Nous donnons ci contre le palmarès du grand marché aux fleurs du 8 mai 1932 :

Le jury était ainsi formé : président, M. E. Joly, directeur des plantations de la ville, de Tourcoing ; secrétaire, M. Lasser, chef de culture, à Tourcoing ; membres : MM. Ulysse Divoir, jardinier chef, à Mondicourt (P.-de-C.) ; Vesin, horticulteur délégué de l'Union Horticole d'Haubourdin ; Imbricht, délégué du Cercle Horticole de Wattrelos ; Jules Bossaert, délégué de la Société d'Horticulture d'Armentières ; Mathelin, délégué de la société l'Union Horticole d'Armentières.

Grand Médaille d'Or offerte par M. F. Lambin, président d'honneur et très vives félicitations à M. Ed. Seys, horticulteur à Croix.

Grande Médaille d'Or et très vives félicitations à M. J. Bonte, horticulteur à Croix.

Médaille d'Or et félicitations à M. V. Bonte, horticulteur, à Roubaix.

Médaille d'Or à M. Duquesnes, horticulteur à Hem.

Médaille de Vermeil Grand Module et félicitations à M. Dekens, horticulteur, à Croix.

Médaille de Vermeil, Grand Module à M. Ch. Verhelst, horticulteur, à Tourcoing.

Médaille de Vermeil première classe, à M. Lemars, horticulteur à Croix.

Médaille de Vermeil, première classe, à M. R. Masure, horticulteur, à Wasquehal.

Médaille de Vermeil, deuxième classe, à M. Jules Orgaert, horticulteur, à Croix.

Médaille de Vermeil deuxième classe à M. Etienne Commerman, horticulteur à Tourcoing.

Médaille d'Argent, Grand Module à Mme Giot Lucile, horticulteur, à Croix.

Catégorie spéciale. — Maraîchers-grainiers. — Médaille d'Argent, Grand Module, à M. Prévost, de Roubaix.

Médaille d'Or, à M. Weugue, de Thumesnil.

Médaille d'Argent, première classe, à M. Blauclomme, de Wattrelos.

Outillage horticole. — Diplôme de médaille d'Or et félicitations, à M. Bossu Cuvelier, quincaillier, Grande-Rue, à Roubaix.

Diplôme de médaille d'or à M. Louage Dubrunfaut, constructeur, rue de Lille, à Roubaix.

Diplôme de médaille de vermeil, à M. L. Sandevoir, constructeur de tondeuses à gazon, rue de Lannoy, à Roubaix.

Section hors concours. — Très vives félicitations à M. Ch. Dumortier, horticulteur, à Wattrelos.

Prix spécial. — Plaquette artistique offerte par M. Sonneville, vice-président d'honneur, à M. H. Wargniez, jardinier-chef de la ville et vice-président du Cercle pour la bonne organisation du grand marché aux fleurs.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

Le dimanche à Roubaix

Elections législatives. — 8e circonscription, scrutin de ballottage ouvert de 8 à 18 heures.

Musée Wacrts. — Ouvert au public de 9 à 12 h.

Musée des Beaux-Arts. — Ouvert au public de 10 à 13 h.

Concert de carillon. — Exécution de 11 h. 30 à 12 h.

Caisse d'Epargne. — Caisse ouverte de 9 à 10 h. 30.

Grand Marché aux Fleurs. — Sur la Grand'Place.

U.N. des Evadés de Guerre. — A 9 h. 30 au siège, Assemblée générale.

Anciens Militaires des 162e et 362e R. I. — Assemblée au siège, à 10 h.

Cercle Horticole. — A 17 h., au siège, Assemblée générale.

Pharmaciens de garde. — MM. Bonlois, 13, rue de Mouvaux et Caesteker, 267, rue Jules Guesde.

LES SPORTS

Escrime. — A partir de 10 h., rue de l'Hospice, Coupe Jean Mercier.

Tennis. — A 8 h. 45 : au Parc Maurice Maeretns, E.A.C. 1A contre S.R. 1A ; au stade Amédée Prouvos, E.A.C. 1B contre S.R. 1B.

Pelote-Salle. — A 14 h. 30, boulevard Gambetta, ouverture de la saison balnéaire.

Poids et haltères. — A 16 h. 30 : gala au Gymnase Sannier.

Aviation. — Au tir à Locques, exercices de locomotion aérienne.

LES SPECTACLES

Alcazar. — L'Anglais tel qu'on le parle.

Delices. — Armand Bernard et Tragédie de la Mine.

Flerimond. — Monsieur le Maréchal.

Fresnoy. — Service de Nuit.

Jacobs. — Azais.

Royal-Lalleu, rue Lacroix. — Le Sergent X.

Trianon de la Justice. — En Bordée.

Universel, Grande-Rue. — Gloria.

Universel, rue Décrême. — La Tendresse.

Hle Filpo : Brs 17,50. Chocolat 8 fr. le k.

UNE MANIFESTATION PLACE DE LA FOSSE-AUX-CHENES

Hier soir, à 22 h. 30, un groupe de Jeunesses patriotes s'était réuni au café Charlet, situé à l'angle des rues de la Fosseaux-Chênes et de Tourcoing.

Vers 23 h., un rassemblement d'adversaires politiques, évalué à 150 personnes, se forma face au café ; craignant pour leur part un mauvais parti, les Jeunesses patriotes prévinrent le poste central de police et, aussitôt, huit agents se rendirent sur les lieux.

A leur arrivée, les manifestants se dispersèrent pour petits groupes et, peu après minuit, le calme était revenu place de la Fosse-aux-Chênes sans qu'il y ait eu la moindre bagarre.

D'autre part, quelques pancartes seulement, préparées pour être accrochées aux fils des tramways, ont été saisies ; il ne fut procédé à aucune arrestation.

La gendarmerie, qui avait été alertée, n'eut pas à intervenir.

A PROPOS D'ÉLECTIONS

DEMAY, 78, rue de la Vigne, a obtenu la baisse du balatum : 10 fr. au lieu de 11 fr. 50 le mètre ; couleurs, 4 fr. 50 ; papier peints, 0 fr. 75. 3304

5 francs COUPE, CHAMPOOING ONDULATION
Chez **GIRAULT, 19, r. du Maréchal-Foch** (Téléphone : 45-57) 3340

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours distribués pour la semaine du 4 au 7 mai. — Familles bénéficiaires, 3.960 ; Chômeurs à 7 fr. : 3.319 ; Chômeurs à 4 fr. : 815 ; Conjoints à 4 fr. : 789 ; Ascendants à 4 fr. : 76 ; Mineurs à 3.60 : 1.475 ; soit un total de 6.737 personnes pour une somme globale de 215.412 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la ville aux Caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 25 au 30 avril se sont élevées à 9.499 fr. 05.

LA MORT DE M. DOUMER

L'émotion provoquée à **Roubaix**, par l'assassinat de la personne respectée du Chef de l'Etat, a été considérable.

Durant toute la journée, l'attentat a été l'unique objet de conversation en ville et dans les établissements publics.

La foule, avide de renseignements nouveaux et trouvant insuffisantes les longues relations du meurtre, données par les journaux, se renouvela sans cesse devant notre bureau, pour y trouver des détails inédits sur l'assassinat.

De nombreux drapeaux, cravatés d'un crêpe, ont été mis en berne aux fenêtres des maisons particulières et des édifices publics.

Les russes de Roubaix-Tourcoing proclament leur indignation

M. Mitrophane Lariounoff, président de l'Amicale des Travailleurs Russes de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, nous communique :

« Dans notre détresse, la France nous a reçu généreusement, charitablement.

« Réunis ce samedi, tous les réfugiés russes de Roubaix-Tourcoing et environs de n'importe quelle classe de la société : proclamons notre indignation et prenons part au deuil de toute la France ».

Un télégramme de la Chambre de Commerce de Roubaix

Mme Paul Doumer, Palais Elysée, Paris :

« Au nom Chambre Commerce Roubaix vous adresse expression douloureux émoi à la nouvelle décès tragique Président Doumer, accord avec France entière pour flétrir geste insensé envers si digne représentant vertus françaises. Vous présente sentiments douloureuse sympathie patriotiques condoléances.

Président : Fernand CARISSIMO ».

BOCK MEYERBEER Médaille d'Or
1er PRIX au CONCOURS de GAND 1928

UNE AUTO VOLÉE A LILLE EST RETROUVÉE A ROUBAIX

Au cours de la soirée de vendredi, M. Maurice Monnier, demeurant 5, rue des Ponts de Comines, à Lille, a constaté la disparition de son automobile qu'il avait laissée en stationnement, face à son domicile. La police de Lille fut aussitôt prévenue du vol et le signalement de la voiture a été immédiatement transmis dans toutes les directions.

Or, hier matin, en passant rue Charles Quint, à 7 h. 45, l'agent Georges Meurisse, du 2e arrondissement, fut prévenu qu'une auto était abandonnée dans ladite rue. Le policier se rendit sur les lieux et constata qu'il s'agissait du véhicule appartenant à M. Monnier.

Après avoir été prévenu, ce dernier vint reprendre possession de sa voiture qui n'avait subi aucun dommage. Tout laisse supposer que des rôdards habitant Roubaix, se rendant compte qu'aucun moyen de transport ne pouvait les ramener chez eux, ne virent rien de mieux que « d'emprunter » l'auto de M. Monnier et de l'abandonner après être arrivés à destination.

CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE DES ARTS DÉCORATIFS

M. Guillaume Janneau, administrateur du Mobilier National, retenu à Paris, à la suite de la mort du Président de la République, ne pourra donner la conférence sur l'Histoire des Arts décoratifs qui avait été annoncée pour lundi 9 mai. Cette conférence est renvoyée à une date ultérieure.

LA TOMBOLA DES COMMERÇANTS DE L'ÉPEULE-ALOUETTE

Cette tombola, qui est organisée au profit des chômeurs, comporte 25.000 fr. de prix et obtient un succès que d'aucun espérait si complet.

Déjà le Comité, sur le bénéfice réalisé, a versé à la caisse de chômage, la somme de 1.000 francs.

Rappelons que tout acheteur se voit délivré, suivant l'importance de ses achats, des billets donnant droit à la tombola. Le délai pour le tirage est fixé au 3 juillet.

CAFE DES FLEURS

Bal à partir de 15 heures
Autocar gratuit, Grand'Place, Lille
6495

GRAND CONCERT-SPECTACLE DE L'AMICALE DES ARTS

C'est cet après-midi à 15 h. 30, salle de l'Ancienne, 8, rue du Grand Chemin, que la brillante Section Théâtrale de l'Amicale des Arts, dont l'éloge n'est plus à faire, donnera son dernier grand concert d'Hiver.

Nous donnions ci-dessous le programme de cette séance qui promet d'obtenir un très grand succès.

Première partie : 1. M. Monier, comique grime, lauréat des Concours ; 2. Mme C. Reynaert, soprano «J'ai rêvé d'un amour» ; 3. M. Steenhorst, ténor « Le Rêve de Des Grieux » de Manon ; 4. Mme Holvoët-Gothalet, soprano léger « Lakmé », air des Clochettes ; 5. M. Marc Moray, monologuiste, dans son répertoire ; 6. M. F. Pesin, ténor « Invocation à la nature «Werthers ; 7. M. Yonnal, le désopilant comique excentrique, dans son répertoire.

Deuxième partie : 1. M. Holvoët, chanteur à voix « Le côtre maudit » ; 2. Mme A. Reituor, divette « Le cœur des femmes », de M. Tonneau et Mlle Spelers ; 3. M. J. Bagein, basse chantante « Le Châlet », « Vallon de l'Helvétie » ; 4. M. Yonnal, comique dans son répertoire ; 5. « L'Hypnotiseur malgré lui », comédie en un acte, une demi-heure de fou-rire par la Section Dramatique de l'Amicale.

Le piano sera tenu par Mme Holvoët et M. Houttier.

Les portes de la salle seront ouvertes à 15 h. ; les tickets sont en vente à la Salle de l'Ancienne. Réservées, 3 fr. ; Secondes, 2 fr.

A LA BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

chacun participe aux bénéfices au prorata de sa consommation. Qu'attendez-vous pour en profiter ? Une part coopérative de 50 francs vous y donne droit.

Sociétés et Comités

FÉDÉRATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui, de 10 heures à midi, service de secrétariat au siège, 126, rue de la Gare. Cotisations, remboursements, réclamations. Délivrance des certificats de présence pour l'exemption à la revue.

GÉOQUEMENT ARTISANAL (5, rue des Champs). — Aujourd'hui dimanche, permanence, de 10 à 12 heures : inscription pour l'exposition du 14 mai. — Mercredi réunion des exposants, répartition des emplacements. — En semaine, permanence tous les jours après 17 heures.

POIDS ET HALTÈRES. — **Union Roubaisienne des Sports athlétiques.** — C'est aujourd'hui qu'a lieu, à 16 h., le gala de Poids et Lutte, organisé par le Comité au Gymnase Sannier, 22, rue Jeanne d'Arc à Roubaix.

Le match international de lutte mettra aux prises, en 2 reprises de 10 m., une en gréco et une en libre, avec belle s'il y a lieu, entre le sympathique champion nordiste Drzymala Stanislas (67 k.) et le réputé champion belge Stieffenhofer Julien (87 k.), vainqueur de plus de cent combats.

Cassette Albert (86 k.), champion de l'Afrique du Nord, contre le champion du Maroc, poids lourd, Leputère Jean (90 k.). Le merveilleux poids mouche Smellinckx François, champion du Nord contre le champion du Nord, poids coq 1re série, Ghislain, du C.C.T.